

Prime de partage de la valeur

La CFTC a demandé le versement de la prime Macron et a obtenu que le montant initial passe de 200 à 500 euros pour les salariés avec plus d'un an d'ancienneté. Cette augmentation a été défendue dans le cadre des négociations NAO 2022, période marquée par une forte inflation.

Convention collective nationale

Les équipes CFTC ont été attentives à l'évolution de la convention collective nationale signée en 2018. Elles ont largement participé aux améliorations (hausse de l'indice kilométrique, prime télétravail) et éclaircissements (classements, déplacements) apportés au texte.

Covid et télétravail / Commission sociale

La CFTC a été signataire de l'accord permettant le maintien à 100 % de la rémunération pendant la période Covid (pour les absences autorisées). Elle a aussi été force de propositions dans la montée en puissance du télétravail à l'Office et a signé l'accord correspondant.

Elle a obtenu la mise en place d'une commission sociale dotée de 10 000 euros. Objectif : verser une aide aux salariés touchés par les hausses du coût de l'énergie.

La CFTC est présente dans toutes les directions territoriales de l'ONF. En 2019, elle est devenue le premier syndicat des salariés de l'Office.

Cette confiance accordée par les salariés conforte le travail de nos élus autant sur le terrain qu'en négociation.



Évolution des résultats de la CFTC à l'ONF

LA CFTC À L'ONF C'EST :

- Plus de 100 élus CFTC dans les directions territoriales et au siège.
- Plus de 250 salariés accompagnés par an.
- Environ 80 mails d'infos envoyés en 4 ans.
- 10 % aux dernières élections des agents publics de l'ONF.
- 100 % des sièges du CSE de l'ONF Energie Bois.

Retrouvez-nous sur cftconf.fr

Du 21 au 28 mars 2023, vous allez élire, pour quatre ans, vos représentants au comité social et économique (CSE). La CFTC a besoin de votre vote pour poursuivre le travail engagé en faveur des salariés de l'ONF. La CFTC privilégie le dialogue, est à l'écoute du terrain et s'implique pour améliorer les droits et conditions de travail des salariés.

Nous nous engageons à défendre les droits de tous et de chacun avec efficacité en ayant toujours à l'esprit l'impact de nos décisions sur tous et sur la pérennité de l'ONF.



Votez pour la CFTC,
le syndicat du dialogue
social au quotidien

**RETROUVEZ
LES 10 ACTIONS PHARES
DE LA CFTC**



1^{er} COLLÈGE
Ouvriers | Employés



Sébastien COLLAVET



Alexandre AUJAS



Sofiane SOUKEHAL



Yann SALA



Jean-Yves LEONARD



Gervais FIALOUX



Lionel FRISON



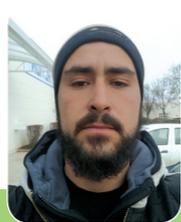
Loïc DAVID



Benjamin BOUTARIC



Eric LE ROI



Maxime FORESTIER



Mickael PREVER LOIRI

2^e COLLÈGE
Techniciens | Agents de maîtrise



Loïc PARDO



Laetitia ROSSO



Christophe GUINOT



Karine LHUILLIER



Christophe CORNU



Franck MINARIK



Camille DA SILVA



Lucas SERVANDON

3^e COLLÈGE
Cadres



Arthur BUHLER



Vanessa JOLY



Yoann LEMOINE

Équité entre salariés et agents publics

Dans toutes les négociations qu'elle aborde, la CFTC plaide pour une équité entre les personnels de droit privé et ceux du public en matière de rémunération, de conditions de travail, de déroulement de carrière... Elle a défendu une revalorisation équivalente lors des négociations NAO 2022 soit + 3,5 %. L'égalité de traitement sera effective en 2023.

Conditions de travail

La CFTC s'engage pour l'amélioration des conditions de travail à l'ONF. Elle sera partie prenante de la négociation sur la Qualité de vie au travail (QVT). Elle demandera également la reconduction du dispositif de cessation progressive d'activité (CPA) pour les ouvriers forestiers qui permet de pallier la pénibilité de ces métiers.

La CFTC dans votre direction territoriale

La CFTC a obtenu le versement de l'indemnité de panier à tous les personnels techniques de terrain. Cette indemnité est accordée par l'employeur aux salariés qui sont contraints de déjeuner sur leur lieu de travail, hors cantines, et dont le temps de pause ne permet pas de regagner le domicile. Grâce à l'action menée notamment auprès de la DREETS, les personnels techniques de terrains ont pu avoir la régularisation de leur situation individuelle.